



J&J Immobilier Pornic
SARL au capital de 8 000 € - RCS de Saint-Nazaire 808 927 545
Siège social : 33 rue du Maréchal Foch 44210 Pornic
Tél : 02 85 06 00 10 - E-mail : pornic@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 01 MARS 2022

| Prix de vente | Honoraires TTC |
|----------------------------|----------------|
| Jusqu'à 80 000 €uros | 6 500 € |
| De 80 000 à 150 000 €uros | 8 % |
| De 150 001 à 200 000 €uros | 7 % |
| De 200 001 à 300 000 €uros | 6 % |
| De 300 001 à 750 000 €uros | 5 % |
| Plus de 750 000 €uros | 4 % |

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations : Barème à compter du 01 Mars 2022

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 6 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 6 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 2 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 2 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Prestations particulières – Barème à compter du 01 Mars 2022

Honoraires d'état des lieux :

Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989 : 150 € TTC à la charge du bailleur.

Gestion courante : (charge bailleur) à 6.30% HT des encaissements (soit 7.56% TTC).

Assurance loyers impayés : détérioration immobilière, défense recours et protection juridique.
(charge bailleur) à 2.20%TTC des encaissements

